

AGORA, Portail du développement parlementaire



Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous sur le site Internet d'AGORA : www.agora-parl.org

Vous pourrez y découvrir de nombreux outils et informations, et échanger en ligne avec les acteurs du développement parlementaire.



Bienvenue à la quatrième lettre d'information d'AGORA !

AGORA, le portail du développement parlementaire, est fier de vous présenter sa troisième lettre d'information.

AGORA est une initiative multilatérale du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Institut de la Banque mondiale (IBM), du National Democratic Institute for International Affairs (NDI), ainsi que de l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance (International IDEA).

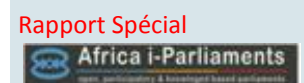
Cette lettre d'information semestrielle présente les dernières informations, publications et articles en matière de développement parlementaire, tout en vous informant des activités récentes dans ce secteur en croissance. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter AGORA à l'adresse : www.agora-parl.org, ou à visiter nos institutions partenaires.

Si vous voulez participer ou poser des questions, adressez un courriel à : moderator@agora-parl.org

Sommaire parlementaire
Pour retrouver l'actualité des derniers mois, [cliquez ici](#).

Publications récentes
Pour consulter les publications récentes ou à venir, [cliquez ici](#).

Calendrier
Pour voir le calendrier complet des prochains évènements, [cliquez ici](#).



Rapport Spécial
Africa i-Parliaments:
« Le Plan d'action pour l'Africa i-Parliaments est une initiative panafricaine qui vise à donner plus de pouvoir aux Parlements africains afin qu'ils remplissent mieux leurs fonctions démocratiques en soutenant leurs efforts pour devenir ouverts participatifs, et fondés sur le savoir »
[Cliquez ici pour lire la suite](#)

Secteurs d'expertise



Environnement et Changement Climatique: Le rôle des parlements. « Le monde affronte des défis liés au changement climatique et à l'exploitation des ressources environnementales, conduisant à une augmentation de l'attention à l'égard de l'impact des défis environnementaux sur les stratégies de développement. Alors que l'environnement et le changement climatique étaient absents des Objectifs du Millénaire pour le Développement, ... »
[Cliquez ici pour lire la suite](#)

Chronicle



Badredine Abdelkefi, Président adjoint de l'Assemblée constituante tunisienne : « La révolution tunisienne a déclenché le printemps arabe, et elle a restauré la dignité et la liberté de nos citoyens qui ont pu participer aux premières élections libres et équitables en Tunisie le 23 Octobre 2011. En tant que membre de l'Assemblée nationale constituante, je crois que cette participation cruciale doit être renforcée pour que les citoyens jouent un rôle plus efficace dans la construction du futur de la Tunisie. »
[Cliquez ici pour lire la suite](#)





Kevin Deveaux

Conseiller politique du développement parlementaire pour le PNUD

Bienvenue dans le dernier numéro du bulletin semestriel d'AGORA. Nous sommes ravis de constater que de plus en plus d'acteurs du développement parlementaire utilisent le portail et que le partenariat ne cesse de se renforcer. Ce portail a été lancé en 2010 comme un projet commun entre les bailleurs de fond, les organisations multilatérales et les ONG internationales afin de fournir un espace virtuel d'échange et de connaissance pour les parlementaires, et les autres acteurs du développement parlementaire afin que les Parlements soient plus accessibles, plus ouverts et plus redevables. Avoir accès au soutien, à l'information et aux conseils des acteurs du développement parlementaire, peut être crucial pour beaucoup dans la poursuite de l'objectif de Parlements plus forts et plus efficaces.

Dans ce numéro nous examinerons où en est le printemps arabe, un an plus tard, à travers les yeux de Badreddine Abdelkefi, président adjoint de l'Assemblée nationale constituante de Tunisie. Beaucoup a changé dans la région depuis janvier 2011, lorsque la Tunisie a initié le processus de démocratisation. La voie de la démocratie n'est ni facile ni courte, mais elle passe souvent par une assemblée législative élue. En Tunisie, il s'agit d'une Assemblée constituante. En outre nous nous arrêterons sur les défis auxquels est confrontée la Tunisie tandis que l'Assemblée s'attaque aux détails de la transition.

Il s'agit aussi de diriger l'attention vers le rôle des parlementaires dans le domaine de l'environnement et du changement climatique. Par définition, les Parlements ont été créés pour adopter les cadres nécessaires pour faire face à ces problèmes, et pour assurer la protection des groupes vulnérables dans la société. Ces institutions peuvent améliorer les choses si elles disposent des capacités et des ressources nécessaires à l'exécution de leurs fonctions principales. AGORA a récemment renforcé l'espace dédié à cette dimension afin de permettre aux utilisateurs d'avoir accès aux pratiques innovantes et aux connaissances les plus récentes.

Nous effectuons également une réflexion concernant le Rapport mondial parlementaire- un projet commun récent et ambitieux du PNUD et de l'UIP. Ce rapport examine la relation entre les parlementaires et les citoyens qu'ils représentent. En raison des institutions parlementaires mais aussi en tant que députés individuels, les parlementaires doivent s'adapter à un électorat plus exigeant qui dispose de nouveaux outils. AGORA est fier d'avoir été impliqué dans l'élaboration du rapport et voit dans ce partenariat un élément essentiel pour la promotion de ses conclusions.

D'ailleurs, l'une des conclusions de ce rapport parlementaire mondial a été le rôle clé que les Techniques d'Information et de Communication (TIC) jouent pour permettre aux citoyens d'être en lien avec leurs Parlements et leurs parlementaires. Dans cette édition, AGORA explique l'utilisation des TIC par les Parlements en Afrique à travers *le Plan d'action en Africa i-Parliaments*, et en considérant deux actions régionales qui changent la façon dont les Parlements documentent leur travail.

Enfin, AGORA souhaite remercier le nombre croissant de ses membres et utilisateurs qui en font aujourd'hui d'Agora le site de référence du renforcement parlementaire.

Bienvenue à la conversation et nous espérons que vous apprécierez le contenu et resterez actif.



13 - 19 novembre 2011 : La Communauté d'Afrique australe relative au développement des Comités des comptes publics (SADCOPAC) – Séminaire annuel de SADCOPAC, (Chutes Victoria, Zimbabwe)

SADCOPAC est une organisation autonome et indépendante, elle s'est établie comme une institution permanente dans le but de favoriser l'échange des idées et des expériences parmi les Comités des comptes publics. Ce séminaire de SADCOPAC a offert un forum approprié aux échanges Sud-Sud entre les pays membres de SADCOPAC basé sur des pratiques favorables pour le contrôle parlementaire sur les budgets.

[En savoir plus...](#)



23 - 25 novembre 2011 : L'Association des parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA) – Formation sur le travail parlementaire.

L'AWEPA a organisé une formation de trois jours sur le travail parlementaire à l'intention du personnel parlementaire. Ce module s'est penché sur les caractéristiques qui définissent un service parlementaire, sur les principes et les valeurs qui devraient le sous-tendre, ainsi que sur les services qu'il devrait assurer. L'AWEPA s'est appuyée sur la manière dont ces services sont traduits en activités spécifiques à l'appui des responsabilités des parlements en matière de contrôle et d'inspection, et a placé l'accent sur le soutien au travail des comités.

[En savoir plus...](#)



29 novembre - 11 décembre 2011 : 4e Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide. (Busan, Corée du Sud)

Lors du 4e forum de haut niveau consacré à l'efficacité de l'aide, quelque 70 parlementaires en provenance de plus de 60 pays se sont réunis pour discuter le rôle des Parlements concernant l'aide. Le forum a adopté une déclaration dans laquelle les participants ont affirmé que les Parlements doivent être reconnus comme les institutions clés d'un Etat au regard du processus d'aide. Les parlementaires ont également discuté la manière de conserver la pertinence de l'efficacité de l'aide dans le contexte évolutif de l'agenda du développement. Le forum s'est achevé avec la signature du partenariat de Busan en faveur de la coopération du développement efficace entre les ministres des pays développés et ceux en voie de développement, ainsi que la société civile. Ce partenariat marque un tournant pour la coopération du développement.

[En savoir plus...](#)



5- 11 février 2012 : L'Institut de la Banque Mondiale (IBM) et l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) – 7^{ème} école d'été résidentielle pour les comités parlementaires des comptes publics (Australie).

L'Ecole d'été a réuni environ 44 parlementaires d'Asie du Sud et a été l'occasion de discuter de la mise en place de comités efficaces des comptes publics car il s'agit du moyen principal dont dispose le parlement pour exercer un contrôle financier sur l'Exécutif. L'Ecole a allié l'aspect théorique à l'aspect pratique avec une formation de quatre jours dans un style de retraite. Elle a ciblé les présidents et les membres des comités des comptes publics, les commissaires aux comptes généraux et le personnel des bureaux d'audit, les personnels des comités des comptes publics, ainsi que les parlementaires et les praticiens du travail parlementaire.

[En savoir plus...](#)



5- 30 mars 2012 : L'Institut de la Banque Mondiale – Parlements et cours (en ligne) sur le budget.

En mars, l'Institut de la Banque Mondiale a organisé un cours de base qui a enseigné aux membres de la communauté parlementaire la manière dont les parlements doivent veiller à la conformité entre le budget et les besoins nationaux à la lumière des ressources disponibles. Le cours a abordé des thèmes importants pour les parlementaires tels que le processus budgétaire, le renforcement de l'implication parlementaire et l'ouverture du processus parlementaire.

[En savoir plus...](#)



6- 8 mars 2012 : COPA- 24^{ème} réunion du Comité exécutif de la COPA (San José, Costa Rica).

La Confédération parlementaire des Amériques (COPA), qui célèbre son 15^{ème} anniversaire cette année, a tenu la 24^{ème} réunion de son Comité exécutif en mars. Ce fut l'occasion de consolider davantage le travail des six comités permanents à travers des présentations et des discussions sur des réalités législatives spécifiques. Les discussions ont porté sur les politiques publiques à même d'améliorer le sort des peuples des Amériques, ainsi que sur le renforcement des démocraties parlementaires. Les questions de la femme sont venues particulièrement à propos puisque la conférence s'est déroulée juste avant la Journée internationale de la femme.

[En savoir plus...](#)



15 -16 mars 2012 : 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau

Le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau s'est caractérisé par une forte mobilisation de la communauté politique internationale et de la société civile afin de faire avancer la cause de l'eau et de l'assainissement à l'occasion de plus de 400 sessions ouvertes dont une cinquantaine majeures.

Le Conseil Mondial de l'Eau a porté ses engagements à Rio de Janeiro à l'occasion de la conférence pour le développement Rio+20 pour laquelle la question de l'eau et de l'assainissement est inscrite à son agenda.

[En savoir plus...](#)



14- 16 mars 2012 : Réunion des parlementaires des pays les plus vulnérables au changement climatique : Beyond Durban (Dhaka, Bangladesh).

Face à une communication défectueuse autour du changement climatique aux niveaux national et international, les parlementaires sont bien placés pour influencer la prise de décision, promouvoir les politiques et les législations, et déclencher une mobilisation nationale et internationale pour relever les défis du changement climatique. Avec toutes ces idées en tête, les parlementaires se sont réunis à Dhaka pour discuter du rôle du parlement en matière d'adaptation au changement climatique. Le programme a adopté une approche intégrale et analysé les liens entre le changement climatique, la paix mondiale, le développement durable et la réalisation des OMD.

[En savoir plus...](#)



2 avril : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Union interparlementaire (UIP) - Lancement du Rapport parlementaire mondial (Kampala, Ouganda)

Le premier Rapport parlementaire mondial, qui se penche sur « la nature changeante de la représentation parlementaire », a été lancé en avril à Kampala en Ouganda. Le rapport relève que, pour remédier au faible niveau de confiance témoigné aux parlements, ces derniers doivent interagir avec les citoyens, rester attentifs à leurs besoins et fournir tous les efforts possibles pour y subvenir. Le rapport, auquel ont contribué plus de 125 parlements et 660 membres de parlements, vise à aider les assemblées législatives et les hommes politiques à mieux comprendre et réagir aux pressions publiques auxquelles ils sont confrontés.

[En savoir plus...](#)



16- 20 avril 2012: L'Association ouest-africaine des comités des comptes publics- 3^{ème} réunion et conférence générales annuelles (Monrovia, Libéria)

L'Association ouest-africaine des comités des comptes publics a organisé, en partenariat avec le Centre parlementaire, l'Association parlementaire du Commonwealth et l'Institut de la Banque Mondiale, sa troisième conférence annuelle dans le but d'améliorer la connaissance de ses membres concernant la gestion des finances publiques et le processus budgétaire et promouvoir le développement, l'adoption et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour la réforme associant une multitude de parties prenantes. La conférence s'est articulée autour du thème de la lutte anti-corruption et de la promotion de la transparence dans la gestion des finances publiques.

[En savoir plus...](#)



17- 19 avril 2012 : Le Réseau parlementaire sur la Banque Mondiale et le Fonds monétaire international (Le Réseau parlementaire)- Réunions d'été de la Banque Mondiale et du FMI (Washington, DC)

En avril, le Réseau parlementaire a participé à des réunions d'été avec une délégation de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire international. Au cours de l'atelier, les parlementaires ont eu l'occasion de discuter de plusieurs questions avec des responsables et des partenaires de la Banque Mondiale et du FMI, abordant des thèmes tels que l'action parlementaire concernant Rio+20, l'utilisation des points de référence parlementaires et les perspectives économiques mondiales.

[En savoir plus...](#)



30 avril- 2 mai : Le National Democratic Institute (NDI) et le National Endowment for Democracy- Conférence des leaders des organisations de contrôle parlementaire sur la transparence et la mise en réseau parlementaires (Washington, DC)

Afin d'instaurer une plateforme pour la coopération entre les organisations de contrôle parlementaire, le NDI et le National Endowment for Democracy ont organisé conjointement une conférence de deux jours et demi à Washington, DC à l'intention des leaders mondiaux des organisations de contrôle parlementaire. La conférence a été l'occasion pour les participants de discuter des stratégies internationales permettant d'améliorer l'accès aux informations parlementaires au niveau national, y compris un « engagement » de transparence de la part des parlements disponible pour commentaires sur le portail d'AGORA préalablement à la conférence. La conférence a également permis aux organisations de contrôle parlementaire de partager les bonnes pratiques en matière de contrôle de la transparence parlementaire, de discuter d'idées de collaboration pour relever les défis communs et soulever cet engagement dans des forums internationaux afin de sensibiliser l'opinion au sujet des organisations de contrôle parlementaire et de leur travail.

[En savoir plus...](#)



9 mai : Parlementaires pour les Amériques- Rencontre annuelle du Groupe des femmes parlementaires (Valparaiso, Chili)

La rencontre annuelle du Groupe des femmes parlementaires s'est tenue le 9 mai 2012 sous le thème « La sécurité citoyenne des femmes, une tâche parlementaire ». La réunion parlementaire a été inaugurée par Linda Machuca, membre de l'Assemblée équatorienne et Présidente du Groupe des femmes parlementaires, par la députée chilienne Monica Zalaquett et le Président de la chambre des députés, Nicolás Monckeberg. Les parlementaires présents à la réunion ont évoqué l'inclusion de la femme dans la vie politique des Etats des Amériques, ainsi que la protection des femmes qui souffrent de violence sur la base du genre.

[En savoir plus...](#)



Du 11er Juin au 15 Juin 2012: L'Université de McGill et l'Institut de la Banque Mondiale – Un Programme exécutif international pour le personnel parlementaire (Montréal, Canada)

En reconnaissant que le personnel parlementaire est la « mémoire d'entreprise » l'Institut de la Banque Mondiale et l'Institut de l'Université McGill pour les Etudes du Développement International ont lancé un programme de 18 mois pour le personnel parlementaire. L'objectif de ce projet commun est de remplir le vide qu'existe dans le domaine du développement professionnel pour le personnel parlementaire.

Le programme a débuté avec une semaine en juin à Montréal, où 27 participants de presque une douzaine de pays se sont réunis. Le programme continuera en juillet avec 7 cours en ligne de niveau avancé. [En savoir plus...](#)



15-17 Juin 2012 : PNUD et GLOBE – 1er sommet de législateurs (Rio de Janeiro, Brésil)

Avec le soutien du PNUD, du PNUE, et de GEF, GLOBE a convoqué le sommet mondial des législateurs, impliquant plus de 300 législateurs en provenance de plus de 80 pays. L'intention GLOBE est que le 1er Sommet mondial des législateurs marque le début d'un nouveau processus international qui permettra de renforcer l'engagement des législateurs à l'égard de l'agenda de Rio.

Le Sommet mondial de législateurs s'est concentré sur trois domaines prioritaires: le contrôle – afin de renforcer la surveillance des législateurs à l'égard des performances des gouvernements sur l'agenda de Rio, la législation – pour développer et faire progresser la législation en faveur du développement durable ; et la promotion de la valorisation du capital naturel dans la comptabilité publique et la prise de décision

[En savoir plus...](#)



Badredine Abdelkefi est Président adjoint de l'Assemblée constituante tunisienne, chargé des relations avec les citoyens, la société civile et des Tunisiens vivant à l'étranger. Il a obtenu un diplôme universitaire en Math-Physique à la faculté de Science de Sfax en 1981.

En 1991, il a été condamné à 11 ans de prison pour son appartenance à un parti resté illégal sous le régime dictatorial de Ben Ali. Après la Révolution, il a été Secrétaire Général du Parti Ennahda dans la région du Sud (Sfax) avant d'être élu membre de l'Assemblée Nationale Constituante

Q

ue pensez vous qu'il est nécessaire de faire pour renforcer l'efficacité des Parlements dans le monde Arabe ?

La révolution tunisienne a déclenché le printemps arabe, et elle a restauré la dignité et la liberté de nos citoyens qui ont pu participer aux premières élections libres et équitables en Tunisie le 23 Octobre 2011. En tant que membre de l'Assemblée nationale constituante, je crois que cette participation cruciale doit être renforcée pour que les citoyens jouent un rôle plus efficace dans la construction du futur de la Tunisie. Après que la révolution ait évincé avec succès l'ancien régime corrompu, elle a demandé aux citoyens tunisiens, (qu'ils appartiennent au secteur public ou qu'ils soient membres de la société civile) de participer avec force à la reconstruction du pays. Pour renforcer le rôle des citoyens nous avons besoin de soutenir la société civile mais aussi les initiatives individuelles ; nous devons renforcer la collaboration avec la société civile pour assurer que les attentes du public soient entendues. De cette manière les citoyens vont percevoir que le futur du pays est celui de tous les tunisiens et pas seulement celui des institutions ou des corps élus.

« Pour lutter avec succès contre la corruption, nous devons également mettre en place un Parlement réellement représentatif, assurer la liberté des medias et l'indépendance de la justice. Toutefois, nos efforts resteront insuffisants s'ils ne sont pas complétés par une société civile vivante »

Quelle est votre opinion concernant le rôle des parlementaires en matière de lutte contre la corruption en Tunisie?

L'un des objectifs de la révolution était la lutte contre la corruption. Sous une dictature l'oppression et la corruption sont entrelacées. Aujourd'hui la lutte contre la corruption est une priorité. Cependant écarter les principales figures de la corruption n'est pas suffisant. Un effort continu est nécessaire pour reformer tous les secteurs, et pour leur permettre de travailler en accord avec les objectifs de la révolution : réaliser le développement, l'égalité et la justice sociale. La lutte contre la corruption est étroitement liée à la promotion de la liberté en Tunisie. En effet la tenue des premières élections libres a été le point de départ de la lutte contre la corruption. La prochaine étape est de donner un cadre légal qui protège la liberté et l'indépendance des medias, et qui assure l'indépendance du pouvoir judiciaire afin d'éviter que la corruption s'empare du système encore une fois.

Pour lutter avec succès contre la corruption, nous devons également mettre en place un Parlement réellement représentatif, assurer la liberté des medias et l'indépendance de la justice. Toutefois, nos efforts resteront insuffisants s'ils ne sont pas complétés par une société civile vivante – seule une société civile forte qui s'engage à participer et surveiller les politiques mises en place par l'exécutif peut empêcher le retour de la corruption. Le rôle des institutions, quelles soient législatives ou exécutives, est de fournir un environnement approprié qui soutient la société civile.

La société civile fournit des informations importantes aux parlementaires pour qu'ils exercent un meilleur contrôle de l'exécutif. Comment la société civile peut optimiser ce rôle en Tunisie ?

Le rôle que la société civile joue correspond à un échange continu avec les parlementaires. Aujourd'hui, en tant que membres de l'Assemblée nationale constituante, nous travaillons pour fournir les mécanismes nécessaires pour dialoguer avec la société civile dans différents secteurs et mettre en place un cadre dont les futurs parlementaires pourront encore en bénéficier. Les parlementaires et l'Assemblée doivent être libres de toute initiative avec la société civile.



La société civile quant à elle doit également collaborer pour atteindre les objectifs convenus dans différents secteurs. En outre la société civile peut prendre des initiatives pour encourager le dialogue avec les parlementaires. Le bureau de l'Assemblée a élaboré un plan visant à renforcer à la fois le rôle de la société civile et le dialogue avec l'Assemblée. Dans ce cadre nous insistons sur l'importance d'inclure les citoyens dans les changements au sein de notre pays, que ce soit pour la rédaction de la Constitution ou des lois, ou encore pour le contrôle de l'exécutif. Nous travaillons activement pour renforcer la société civile, afin de lui donner plus de pouvoir dans l'élaboration du futur de la Tunisie. Afin d'assurer cette collaboration, nous travaillons à un cadre légal qui protège l'indépendance de la société civile.

« Pour renforcer le rôle des citoyens nous avons besoin de soutenir la société civile mais aussi les initiatives individuelles ; nous devons renforcer la collaboration avec la société civile pour assurer que les attentes du public soient entendues ».



Dans le cadre du projet du PNUD 'Soutien au processus constitutionnel et parlementaire et au dialogue national en Tunisie' une visite d'études a été organisée à Bruxelles du 12 au 15 Juin en faveur d'une délégation parlementaire tunisienne. Cette visite avait pour thème 'le dialogue entre la société civile et les citoyens'. La visite comprenait des échanges avec les différentes assemblées parlementaires à Bruxelles, et avait pour objectif de faciliter le partage de connaissance en faveur du dialogue entre les citoyens et leurs représentants. L'expérience des représentants belges, eu égard aux longues et difficiles réformes constitutionnelles et institutionnelles, s'est relevée pertinente, notamment en ce qui concerne le rôle que les parlementaires peuvent jouer pour résoudre un conflit, diminuer les tensions et favoriser le dialogue entre les différents groupes politiques et sociaux



ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT

CLIMATIQUE : LE ROLE DES PARLEMENTS

Ceci est un aperçu des derniers secteurs d'expertise développés par Agora concernant le rôle des Parlements, l'environnement et le changement climatique, disponible sur www.agoraparl.org/environnementclimatechange.

Le monde affronte des défis liés au changement climatique et à l'exploitation des ressources environnementales, conduisant à une augmentation de l'attention à l'égard de l'impact des défis environnementaux sur les stratégies de développement. Alors que l'environnement et le changement climatique étaient absents des Objectifs du Millénaire pour le Développement, la communauté internationale a depuis lors fait des progrès dans la mise en place de moyens d'action respectueux de l'environnement. Des initiatives telles que Rio+20 ont ancré la conviction que ces questions sont la clé d'un développement réussi.

ENERGIES RENOUVABLES

Les parlementaires peuvent renforcer les capacités nationales en faveur des énergies renouvelables d'une manière durable par l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales, des stratégies et des programmes.

Pour lire plus sur les Parlements et les énergies renouvelables : <http://www.agora-parl.org/renewableenergy>.

Les parlementaires sont conscients que les politiques de développement pertinentes doivent intégrer les questions environnementales telles que la sécurité énergétique, la déforestation et la désertification, les catastrophes naturelles comme les inondations et les ouragans, etc. De manière générale, les Parlements essaient de faire en sorte que leur vision stratégique de développement intègre les questions environnementales d'une manière efficace et durable.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans la plupart des pays en voie de développement, alors que leur régime n'est pas totalement démocratique, le Parlement a un rôle clé à jouer dans l'atténuation et l'adaptation du changement climatique

Pour lire plus sur les Parlements et le changement climatique : www.agora-parl.org/climatechange.

Les parlementaires ont un éventail d'instruments à leur disposition pour aider à réduire les émissions de CO2 tout en assurant un accès à l'énergie pour tous. Ils ont un rôle clé à jouer dans la définition de la vision de développement de leur pays ainsi que concernant l'élaboration des politiques environnementales de changement climatique. En outre, les Parlements restent actifs concernant ces questions à travers leurs trois fonctions essentielles :

En tant qu'organe législatif, le Parlement est responsable de l'élaboration du cadre juridique qui régit les affaires environnementales. Il s'agit de concevoir la législation visant à protéger les habitats naturels, à faciliter et stimuler la recherche et le développement des énergies renouvelables, à gérer les industries liées à la foresterie et au secteur de l'énergie, etc. Le Parlement a évidemment un rôle clé quand il s'agit de la ratification de traités internationaux.

Comme organe de contrôle, le Parlement tient le gouvernement responsable de l'exécution des lois et des politiques. Le Parlement peut assumer ce rôle de gardien par le biais de questions au gouvernement, par la tenue d'audiences publiques ou en invitant à témoigner les représentants du gouvernement devant des commissions. En outre, le Parlement joue un rôle clé dans le cycle budgétaire en votant les propositions de dépenses et de recettes de l'exécutif ainsi que leur mise en œuvre.

“Améliorer l’efficacité énergétique et l’utilisation accrue des énergies renouvelables peut promouvoir le développement durable permettant aux personnes de profiter des services énergétiques essentiels, tout en consommant moins de carburant et générant moins d’émissions.”

Un exemple de ceci est l’Ouganda, où des parlementaires (membres du réseau «Climate Parliament») ont réussi à faire de l’accès à l’énergie le 9^e Objectif du Millénaire pour le Développement pour leur pays. Ils ont également établi un nouveau Fonds national de l’énergie, dans lequel plus de \$150 millions ont été investis.

Comme institution représentative, le Parlement canalise les opinions de la population vers les acteurs gouvernementaux concernés. Cela implique des échanges constructifs avec les citoyens, y compris la société civile, les femmes, les populations indigènes et les citoyens en général, afin de veiller à ce que les décisions du gouvernement reflètent les opinions de toutes les parties concernées.

Pour en savoir plus sur le rôle des Parlements en matière de changement climatique et en matière de politique environnementale veuillez consulter www.agora-parl.org/environmentclimatechange.

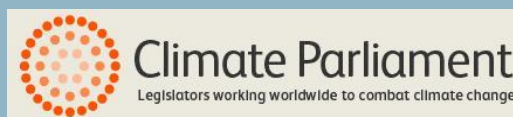
BIENTOT : Un nouveau secteur d’expertise relatif aux rôles des Parlements en matière de régulation des industries extractives. Connectez vous à www.agora-parl.org pour en savoir plus.



GLOBE a pour objectif de renforcer le rôle central des parlementaires et des Parlements en matière de la lutte contre les défis environnementaux mondiaux. Il vise également à porter plus d’attention sur le rôle des parlementaires pour obliger les gouvernements à mettre en œuvre les engagements internationaux.

La mission de GLOBE est de créer un groupe de parlementaires pour mettre en place des réponses législatives communes concernant les défis mondiaux en matière de développement durable.

www.climateparliament.org



Alors que les diplomates et les gouvernements continuent de négocier, le « Climate Parliament Council » estime que les parlementaires devraient s’investir de cette question de manière simultanée : construire la voie pour sortir du problème climatique. Les parlementaires ont le pouvoir de résoudre le problème du changement climatique en adoptant des lois en influençant leurs politiques nationales respectives.

Le PNUD et « Climat Parliament » ont lancé un projet commun sur le renforcement parlementaire et le changement climatique. Plus de détails sur ces activités seront bientôt disponibles sur le portail d’AGORA. www.globeinternational.org.



Interpeace - Constitution - décision et réforme: les options pour le processus constitutionnel (novembre 2011).

Depuis la fin de la Guerre froide dans les années 80, nous avons assisté à une augmentation des rédactions des constitutions, dans la grande majorité des cas dans l'objectif de mettre un terme aux conflits armés ou à des divisions profondes. Pourtant les constituants et leurs assistants ont eu peu d'information sur le déroulement d'un processus constitutionnel. En effet il n'y avait pas à leurs dispositions une base de connaissances, des tâches ou des institutions considérées comme partie intégrante d'un processus constitutionnel.

Ce guide tente de répondre à ce besoin. Une grande partie des connaissances nécessaires pour le préparer n'était pas disponible dans la littérature académique. Pour étudier l'éventail des options et des expériences dans le processus constitutionnel, nous avons mené des ateliers et des entretiens sur une période de trois ans avec plus de 120 praticiens et universitaires de toutes les régions et de dizaines de pays.

[Cliquez ici pour lire plus](#)



L'institut de la Banque Mondiale et Le Centre Parlementaire – Manuel sur le contrôle parlementaire sur la parité (février 2012)

La parité n'est pas seulement un droit démocratique, mais aussi une condition préalable nécessaire pour le développement durable car elle facilite l'utilisation de toutes les ressources disponibles afin de promouvoir le développement. La marginalisation de certains groupes sur la base des rôles sociaux implique l'inefficacité. Tant que les femmes et les hommes n'ont pas des chances, des capacités et des voix égales la parité ne sera pas atteinte. Ce manuel est conçu pour aider les parlementaires dans l'exercice de leur rôle de contrôle sur la parité en développant une meilleure compréhension du concept, en fournissant un résumé du processus de cycle budgétaire, en créant une discussion sur le budget relatif à la parité, et en examinant les dimensions liées au genre des commissions parlementaires.

[Cliquez ici pour lire plus](#)

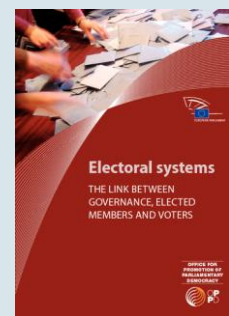


Institut néerlandais pour une démocratie multipartite – Processus des réformes constitutionnelles et partis politiques : Des principes pour la pratique (avril 2012)

Cette publication fournit un ensemble de principes directeurs en vue d'une réforme constitutionnelle basée sur des expériences pratiques des processus de réformes constitutionnelles ayant eu lieu dans différents pays (Bolivie, Ghana, Indonésie, Irak, Kenya, Zimbabwe et Afrique du Sud).

Alors que l'objectif principal de la publication est le rôle que les partis politiques jouent dans la construction d'un processus constitutionnel, la publication est également pertinente à l'égard d'autres acteurs impliqués dans des procédés similaires en ce qu'elle fournit au lecteur un aperçu des phases communes, des caractéristiques, des défis et des principes directeurs qui peuvent être caractérisés aux contextes spécifiques des pays.

[Cliquez ici pour lire plus](#)



Le Parlement européen et le Bureau de promotion de la démocratie parlementaire (OPPD) – Les systèmes électoraux: Le lien entre gouvernance, membres élus et électeurs (octobre 2011)

Ce papier fait partie d'une nouvelle série de publications du Bureau de Promotion de la démocratie parlementaire sur des questions relatives à la pratique parlementaire. L'Union Européenne repose sur les principes de liberté, de démocratie et du respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de l'Etat de droit, le Parlement européen a toujours été un ardent défenseur de ces principes. A travers ses comités permanents, ses délégations interparlementaires, ses résolutions plénières, ses débats sur les droits de l'homme et son implication dans le contrôle des élections, le Parlement a cherché activement à donner la priorité à la démocratisation dans toutes ses actions externes. L'objectif de ce papier est de fournir une introduction à certaines des questions clés relatives aux systèmes électoraux, de mettre en lumière certaines conséquences pratiques découlant des différents systèmes et de présenter un bref aperçu sur les systèmes électoraux dans l'Union Européenne.

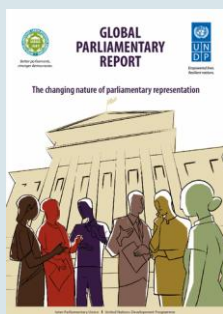
[Cliquez ici pour lire plus](#)

Transparency International – GATEway: Boîte à outils pour l'évaluation de la corruption (novembre 2011)

GATEway est un nouveau projet de Transparency International dont l'objectif est d'aider les utilisateurs à comprendre les différentes méthodes permettant de mesurer et d'analyser la corruption. Il permet aux acteurs de la société civile, aux chercheurs et aux officiels du gouvernement de comparer les forces et les faiblesses des approches actuelles et de sélectionner les outils les plus adaptés à leurs besoins.

Pour aider les utilisateurs à se retrouver dans cette mine d'informations, GATEway braque les projecteurs sur les instruments qui ont un plus grand potentiel de réplication et d'adaptation. GATEway les rend disponibles gratuitement à travers un site convivial qui comprend une base de données de recherches d'environ 300 outils d'évaluation de la corruption et une série de guides sur les différentes approches, avec des exemples de bonnes pratiques.

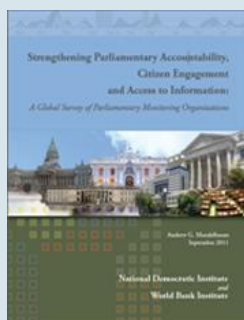
[Cliquez ici pour lire plus](#)

Le PNUD et l'Union interparlementaire– Le rapport parlementaire mondial: La nature changeante de la représentation parlementaire (avril 2012)

Le premier rapport parlementaire mondial place l'accent sur la relation évolutive entre les citoyens et les parlements, l'intention étant d'analyser la manière dont les attentes des citoyens sont en train de changer, ainsi que la réponse des parlements, des hommes politiques et des personnel parlementaire.

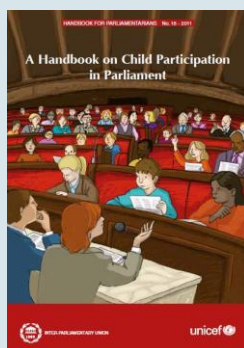
Le rapport s'appuie sur l'expérience des institutions et des hommes politiques pour illustrer les défis et la variété d'initiatives visant à améliorer la représentation parlementaire dans les différentes parties du monde. Il vise à aider les parlements et les hommes politiques à mieux comprendre les pressions, à identifier les tensions que ces derniers doivent gérer et à fournir des exemples de bonnes pratiques qui sont source d'information, d'inspiration ou d'émulation.

[Cliquez ici pour lire plus](#)

Le National Democratic Institute (NDI) et l'Institut de la Banque Mondiale – Renforcer la responsabilisation parlementaire, l'engagement citoyen et l'accès à l'information: Un recensement mondial des organisations de contrôle parlementaire (septembre 2011)

Face à l'absence de recherches sur les organisations de contrôle parlementaire, le National Democratic Institute (NDI) et l'Institut de la Banque Mondiale (IBM) ont lancé un projet conjoint pour identifier ces organisations dans le monde et réunir des informations de base sur leurs activités, documenter les bonnes pratiques en matière de contrôle parlementaire et suggérer des recommandations à la communauté internationale des bailleurs de fonds concernant ces organisations. Pour réaliser ces objectifs, le projet a recensé les organisations de contrôle parlementaire, analysé leurs sites électroniques et d'autres contributions, et interviewé plusieurs personnes relevant d'organisations impliquées dans la mise en œuvre ou l'appui aux activités de contrôle parlementaire. Ce recensement est le fruit de ces efforts.

[Cliquez ici pour lire plus](#)

L'Union interparlementaire et l'UNICEF – Guide de la participation parlementaire des enfants (septembre 2011)

Ecouter les enfants et leur permettre de contribuer aux processus décisionnels peut donner lieu à de meilleures décisions, ainsi qu'à des politiques qui sont, en pratique, et non seulement en théorie, dans l'intérêt des enfants. Cela donne également aux enfants l'occasion de contribuer à une prise de décision démocratique et de connaître leurs droits et leurs pouvoirs en tant que citoyens, et entraîne des avantages à long terme pour la société dans son ensemble. Le guide entend procurer des informations aux parlementaires sur une variété de mécanismes effectifs pour que la participation des enfants dans les parlements soit pleine de sens, porte la voix des plus marginalisés et contribue aux politiques, aux lois et aux budgets censés remédier aux disparités et aux inégalités dont pâtissent les enfants dans le monde.

[Cliquez ici pour lire plus](#)

L'International Institute for Democracy and Electoral Assistance- Une base de données sur les finances politiques (mars 2012)



La base de données sur les finances politiques de l'IDEA contient des informations sur les dispositions relatives au contrôle des finances politiques dans plus de 175 pays, ce qui en fait le plus large recueil de ce type d'information. L'information contenue dans cette base de données a trait à l'utilisation des différents types de réglementations dans les pays, mais elle peut également être utilisée pour comparer la prévalence des différentes dispositions au niveau des pays et des régions. Nous espérons que cette base de données sera utilisée par tous ceux qui sont intéressés par la manière dont le rôle de l'argent dans la politique est réglementé, que ce soit le législateur, les régulateurs, les membres des partis politiques, les activistes de la société civile, les journalistes ou les citoyens concernés. Créée en 2003, la base de données de l'IDEA est devenue depuis une source d'information de premier plan sur les réglementations relatives aux finances politiques dans le monde. Une version revue et mise à jour, avec une couverture étendue à d'autres domaines a été publiée en 2012.

[Cliquez ici pour lire plus](#)

Le 4ème forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide - Déclaration du partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement



Au terme de négociations prolongées, 18 délégués élus pour représenter un large groupe de parties prenantes sont parvenus à un accord sur le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement.

Cette déclaration instaure un cadre pour la coopération en matière de développement qui inclut les bailleurs de fonds traditionnels, les partenaires Sud – Sud, les pays BRICS, les organisations de la société civile et les bailleurs privés. Ceci marque un tournant pour la coopération internationale en matière de développement. Le processus a été dirigé par le Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide qui réunit des représentants de plus de 80 pays et organisations. La déclaration établit les éléments d'une feuille de route pour la mise en œuvre et engage les gouvernements et les organisations qui y souscrivent à respecter des objectifs bien déterminés.

[Cliquez ici pour lire plus](#)

Le Département des affaires économiques et sociales – Guide de la législation sur la violence faite aux femmes



Une loi complète est essentielle pour une réponse effective et coordonnée à la violence faite aux femmes. Les Etats ont des obligations claires en vertu de la loi internationale pour promulguer, mettre en œuvre et contrôler les législations qui s'attaquent à toutes les formes de violence faites aux femmes.

Ce Guide fournit des directives détaillées à toutes les parties prenantes pour soutenir l'adoption et la mise en œuvre effective de lois qui préviennent la violence faite aux femmes, sanctionnent les auteurs, et garantissent les droits des survivants partout. Il est à espérer que ce Guide sera utile aux officiels du gouvernement, aux parlementaires, à la société civile, au personnel des agences des Nations Unies et aux autres acteurs dans leurs efforts visant à instaurer une base juridique solide pour lutter contre le fléau de la violence faite aux femmes.

[Cliquez ici pour lire plus](#)

Le Bureau de promotion de la démocratie parlementaire – Points de référence pour les parlements: Auto-évaluation ou critères minima



Bien qu'il n'y ait pas de définition certain de la démocratie qui prétende inclure toutes les composantes possibles de celle-ci, il existe, toutefois, un consensus international sur les éléments essentiels qui la définissent. Les parlements efficaces sont essentiels pour des démocraties solides et stables, mais les pouvoirs et les fonctions des parlements varient de manière significative et il reste difficile d'atteindre un consensus sur la définition d'un parlement démocratique. Un débat a débuté récemment sur les avantages potentiels d'un système de référencement parlementaire convenu internationalement.

Cette publication fournit un aperçu sur différentes approches, à commencer par l'aspect relatif à l'auto-évaluation pour arriver à l'établissement de critères minima. Elle énonce également des exemples pratiques tout en opérant une distinction entre les parlements émergents, les parlements en développement et les institutions matures.

[Cliquez ici pour lire plus](#)

Africa i-Parliaments: Rapport spécial

Le Plan d'action pour l'Africa i-Parliaments est une initiative pan-africaine qui vise à donner plus de pouvoir aux Parlements africains afin qu'ils remplissent mieux leurs fonctions démocratiques en soutenant leurs efforts pour devenir ouverts, participatifs, et fondés sur le savoir. Cette initiative a été mise en œuvre par le Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales (UN / DESA).

Cette initiative s'appuie sur les expériences, les leçons apprises mais aussi les outils et applications développés au cours de la mise en œuvre de l'initiative «Le renforcement des Systèmes d'information des Parlements en Afrique» et concentre ses activités sur les actions régionales suivantes:

Bungeni le système d'information parlementaire et législatif :: il s'agit d'une suite d'applications destinée à améliorer l'efficacité et l'efficience des processus parlementaires.

Akoma Ntoso: C'est un ensemble de descriptions de documents parlementaires et législatifs ayant pour but de soutenir la création des services d'information législative de valeur élevée. Ces documents sont lisibles à la machine XML.



Bungeni, le système d'information parlementaire et législatif www.bungeni.org, est une suite d'applications offerte sur une plate-forme ouverte destinée à améliorer l'efficience et l'efficacité des processus

parlementaires et des systèmes ainsi que de réduire le coût et le temps de diffusion de l'information en permettant la création efficace, la gestion et la publication des documents parlementaires dans différents formats et sur différents supports. Bungeni vise à rendre les Parlements plus ouverts et plus accessibles aux citoyens en leur donnant virtuellement accès au "inside parliament", ou encore en proposant Bungeni dans la langue Swahili originaire d'Afrique de l'Est. Bungeni traite de l'ensemble du cycle de vie des documents parlementaires (questions, motions, projets de loi, etc) dès leur création par un parlementaire jusqu'au processus de révision et de publication. Bungeni s'intègre de façon



UN(DES)



transparente au flux de travail avec la publication des documents sur le site en fournissant des outils qui accélèrent la production d'un agenda quotidien, à savoir « l'Ordre du jour » ou encore le programme hebdomadaire " Business de la semaine " ainsi que la gestion des modifications ou d'amendements.

Bungeni a pour objectif d'améliorer l'information relative à la gestion des Parlements, tout en fournissant également aux citoyens un accès facile et efficace aux travaux et aux activités parlementaires. Il a pour objectif de s'assurer que la participation citoyenne est facilitée en rendant plus facile pour les citoyens l'accès à l'information, et en examinant minutieusement l'activité parlementaire en donnant accès à tous les documents parlementaires (projets de loi, questions, etc), à leur histoire, mais aussi à la partie des débats où ils ont pu être discutés. Le tout directement à partir de la page d'un document spécifique ou du dossier complet de débats dans les Parlements. En outre il est possible de télécharger de l'information en différents formats, d'un PDF à un OTD ou RFT mais aussi en se abonnissant aux feeds qui fournissent des mises à jour sur le cycle de vie d'un document spécifique et donne accès à une copie des documents XML pour toute réutilisation que les citoyens, la société civile ou autre organisation peut souhaiter faire.

Bungeni facilite et élargit l'accès aux œuvres parlementaires en ouvrant de nouveaux canaux de communication pour encourager la participation des personnes qui sont situées loin du Parlement ou qui sont dans l'impossibilité de participer par des moyens traditionnels tels que les réunions, les partis politiques etc. Ces personnes peuvent maintenant avoir la possibilité d'utiliser les nouvelles technologies pour faire entendre leur voix et ceci approfondit le dialogue entre les citoyens et leurs représentants élus sur des questions qui les concernent.

Bungeni est basé sur un logiciel de plate-forme ouverte qui permet de réaliser aux Parlements une solution à long terme sur la propriété et exerce un degré plus élevé de contrôle sur des questions telles que le soutien, la maintenance, l'obsolescence des logiciels, et le développement à venir. Il est basé sur le Web afin qu'il puisse être consulté par le biais de nombreux appareils (d'un PC jusqu'à des téléphones portables et des tablettes) et indépendamment de leur système d'exploitation. Son utilisation de

principales du fossé numérique qui existe dans la plupart des Parlements africains. Il est construit sur le partage et la création de synergies qui maximisent la durabilité des systèmes d'information déployés puisque étant grand ou petit, riche ou non, les Parlements auront accès à la même plate-forme de haute qualité et aux applications qui peuvent ensuite être localisées à l'exigence spécifique de chaque Parlement.

L'ensemble d'applications du Système d'information de Bungeni améliore:

- **l'accessibilité** à l'information au sein du Parlement et pour les citoyens en fournissant une recherche riche et des fonctionnalités de référence;
- **la responsabilité** des travaux parlementaires en prouvant des délais vérifiés de tous les documents produits au Parlement;
- **l'efficacité** de la publication des informations en réduisant le délai courant à partir de la création de l'information à la publication de l'information par la mise en œuvre des procédures pour permettre la publication des documents parlementaires directement à un site Web du Parlement.

standards ouverts permet un échange facile et l'agrégation de l'information parlementaire en plus de réduire le temps requis pour rendre l'information accessible via différents supports de publication électronique permettant ainsi l'accès au public à l'information, car l'information est stockée dans des formats non exclusifs. Le système prend en charge plusieurs langues afin qu'il puisse être localisé pour répondre aux exigences des différents Parlements, et pour permettre aux utilisateurs d'accéder au système en différentes langues et avoir accès à des contenus multilingues, mais aussi pour les Parlements qui ont plus d'une langue officielle ou ceux qui voudrez peut-être une partie de leur contenu dans d'autres langues.

Le logiciel de développement sur plate-forme ouverte utilisé par le projet crée des synergies dans la prestation des bases durables pour faire face au manque de ressources qui a été l'une des raisons

Le développement de la première version de Bungeni est maintenant à un stade très avancé et les plans de son déploiement sont en cours de finalisation avec le Kenya, l'Ouganda, Maurice et la Zambie tandis que plusieurs autres Parlements, et pas seulement en Afrique, mais aussi en Amérique centrale et du Sud ont exprimé leur vif intérêt pour son déploiement, Pour de plus amples informations, veuillez contacter info@parliaments.info



Akoma Ntoso www.akomantoso.org :

C'est un ensemble de documents parlementaires, législatifs et judiciaires simples et technologiquement neutres lisibles à la machine XML qui rend les composantes structurelles et

sémantiques de documents numériques parlementaires accessibles, soutenant la création des services d'information parlementaire et législative de grande valeur qui améliorent grandement l'efficacité et la responsabilisation dans les institutions parlementaires. Akoma Ntoso, avec le symbole « linked hearts » relatif à la compréhension et l'entente pour les personnes d'Akan d'Afrique de l'Ouest, fournit un soutien explicite à trois catégories de documents différents : les documents législatifs (projets de loi), les documents des débats (rapports, dossiers, comptes rendus du débat) et les documents des jugements (jugements), plus un document générique pour tous les autres besoins et autres documents non-spécialisés, appelés doc.

Akoma Ntoso crée une "lingua franca" pour l'échange des documents parlementaires, législatifs et judiciaires entre les institutions, les données et des modèles communs de métadonnées ; mais aussi pour que les mécanismes communs dédiés aux ressources et les outils d'un Parlement ou d'un

tribunal X soient facilement accessibles par un Parlement ou un tribunal Y, et inversement que les outils de recherche d'information et les techniques utilisées par le Parlement ou le tribunal X puissent également être utilisés par le Parlement ou le tribunal Y.

Avoir une norme commune entre les institutions publiques permet également de construire des applications pour des logiciels pour manipuler des documents parlementaires et juridiques en fonction de leur structure et leur contexte sémantique. Cet accès contextuel à l'information législative facilite l'utilisation des technologies en matière de TIC pour aider les institutions et les citoyens à s'impliquer davantage dans le processus législatif et rendre les institutions publiques plus responsables.

Akoma Ntoso a été considéré «meilleure pratique» par le Sénat du Brésil et sur cette base ils ont développé leur propre schéma. Il a également été adopté par le Parlement Européen pour l'évaluation de ses documents législatifs. Une demande a été présentée au Comité Technique (TC) OASIS LegalXML afin de mettre en place un comité technique ad hoc pour gérer la normalisation des Akoma Ntoso. Ce processus de normalisation d'Akoma Ntoso permettra aux utilisateurs de développer et de produire un environnement d'outils et des logiciels spécifiquement pour Akoma Ntoso. Il permettra également d'augmenter l'intérêt du secteur technologique et l'industrie et de permettre aux Parlements de faire des plans d'investissement à long terme sur la norme avec un rendement raisonnable des avantages.

Le personnel technique est en train de développer une modularisation de la langue Akoma Ntoso visant à extraire des sous-schémas axés sur des types particuliers de documents:

Le plan d'action pour l'Africa i-Parliaments facilite et élargit l'accès au travail parlementaire en ouvrant des nouveaux canaux pour la communication afin d'encourager l'implication des personnes qui ne peuvent pas participer à travers les moyens traditionnels.

Le cadre d Akoma Ntoso a été conçu pour répondre aux objectifs stratégiques suivants :

- **Créer un document juridique commun** pour l'échange de documents parlementaires, législatifs et judiciaires entre les institutions et les pays.
- **Fournir un format pour le stockage à long terme** et l'accès aux documents parlementaires,
- **Développer un ensemble de données communes et un modèle de métadonnées** afin que les expériences, l'expertise et les outils puissent être partagés et prolongés par les institutions participantes.
- **Créer un mécanisme commun de dénomination** entre les ressources de sorte que les documents produits par les Parlements et les tribunaux puissent être facilement cités et renvoyés par d'autres institutions ou des utilisateurs individuels;
- **Etre auto explicatives**, c'est-à-dire en mesure de fournir toutes les informations pour son usage et sa signification par un simple examen des documents, de schéma ou un exemple, sans l'aide de logiciels spécialisés;
- **Etre extensible**, c'est-à-dire permettre de modifier les modèles dans le cadre Akoma Ntoso de telle sorte que la personnalisation locale puisse être atteinte sans pour autant sacrifier l'interopérabilité avec d'autres systèmes.



Ouverture du dialogue parlementaire entre le Pakistan et l'Inde

17 janvier 2012

PAKISTAN: Une délégation indienne de 15 membres s'est rendue au Pakistan pour participer au troisième round du dialogue parlementaire entre le Pakistan et l'Inde.

Le dialogue, qui a duré deux jours, a débuté mardi 17 janvier à Islamabad où parlementaires des deux bords ont échangé sur le thème des relations économiques et commerciales.

[Lisez plus...](#)



Les leaders somaliens tombent d'accord sur un nouveau parlement

20 février 2012

SOMALIE: Les leaders de la Somalie ont convenu de la structure de base d'un parlement et d'un gouvernement nouveaux pour remplacer le frêle organe de transition qui n'a pas réussi à ramener la paix dans un pays ravagé par la guerre. Conclu sous les auspices des Nations Unies, l'accord propose un système parlementaire pour la Somalie où Puntland et Galmudug seraient reconnus comme des Etats avec un système fédéral.

[Lisez plus...](#)



Commission en vue de rédiger la 1ere Constitution Civile

24 avril 2012

TURQUIE : Une commission parlementaire en Turquie doit commencer à travailler à la rédaction de la 1ere Constitution entièrement civile du pays. L'objectif est de rédiger une Charte plus claire et démocratique qui remplacerait les constitutions existantes, qui ont été rédigées sous le contrôle de l'armée. Il est prévu que le nouveau projet soit prêt à la fin de l'année.

[Lisez plus...](#)



L'état actuel de l'élaboration de la Constitution en Tunisie

11 mai 2012

TUNISIE: Selon le chef du parlement Mustafa Ben Jaafar, la nouvelle constitution de la Tunisie devrait être prête le 23 octobre. Cette nouvelle a apaisé les craintes quant au rythme de la transition démocratique en Tunisie, berceau du printemps arabe. Les officiels tunisiens ont promis que les élections parlementaires auraient lieu entre mars et juin 2013.

[Lisez plus...](#)



Le Parlement Sud-africain va générer plus de transparence

15 juin 2012

AFRIQUE DU SUD: Le parlement d'Afrique du Sud cherche à créer un nouveau modèle qui permettra au public d'avoir son mot à dire dans les processus parlementaires et établira des règles sanctionnant les députés qui s'absentent des sessions de l'Assemblée Nationale. Dans son allocution sur le vote du budget parlementaire, le président de l'Assemblée Nationale Max Sisulu a affirmé qu'une équipe de travail du Comité sur les règles conjointes devait se pencher sur les moyens permettant de renforcer la participation du public.

[Lisez plus...](#)



L'Egypte, le Parlement et le Conseil supérieur des forces armées

25 juin 2012

EGYPTE: L'état d'urgence a été levé en Egypte grâce à une décision du parlement égyptien décrétant la péremption des lois sur l'état d'urgence. Ce faisant, le parlement a clos un chapitre abusif de l'histoire de l'Egypte et il a désormais la latitude d'adopter des lois permettant de mettre un terme à toutes les mesures exceptionnelles qui n'expirent pas automatiquement avec la loi.

[Lisez plus...](#)

Pour lire tout l'article et suivre les nouvelles parlementaires, rejoignez la Zone de confiance d'AGORA.

[Cliquez ici](#) pour accéder à la Zone de confiance.

Rapport parlementaire mondial:

Article Spécial

Qu'attendent les citoyens de leurs représentants? Comment les parlements peuvent-ils progresser dans leurs politiques de communication et leur recours aux mécanismes consultatifs, afin de gagner en transparence et de mieux dialoguer avec la population ? Quelles sont, dans ces domaines, les meilleures pratiques et les tendances émergentes qui pourraient inspirer des réformes parlementaires ambitieuses à travers le monde, afin que les parlements progressent en représentativité et en efficacité ? Le tout premier Rapport parlementaire mondial, élaboré conjointement par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Union interparlementaire (UIP), cherche des réponses à ces questions stratégiques, reflétant l'immense diversité des pratiques parlementaires d'une région à l'autre.



Le rapport a été officiellement rendu public le 2 avril 2012 en Ouganda, au cours de la 126^{ème} Assemblée de l'UIP, à laquelle 650 parlementaires participaient. Mme Rebeca Grynspan, Sous-Secrétaire générale des Nations Unies et Administratrice associée du PNUD, l'honorable Abdelwahed Radi, Président de l'UIP, M. Anders Johnsson, Secrétaire général de l'UIP, l'honorable Rebecca Kadaga, Présidente du Parlement ougandais, ainsi que l'auteur principal du rapport,

M. Greg Power, figuraient parmi les principaux orateurs et



participants au lancement mondial du rapport. Le PNUD et l'UIP

sont également en relation avec les parlements

désireux d'organiser des événements de communication, au niveau national, pour promouvoir le rapport, par exemple au travers de débats parlementaires et de tables rondes.

Le rapport, qui est le fruit de plus d'une année de recherches sous la direction d'un Conseil consultatif spécialement constitué (11 parlementaires et experts de haut niveau), analyse l'évolution des relations entre les parlements et les citoyens, en particulier la manière dont les parlements doivent adapter leur fonctionnement aux attentes grandissantes de la population à l'égard de leur fonction représentative. Les événements du Printemps arabe ont déjà montré que les citoyens, lorsqu'ils se battent pour leurs droits démocratiques, se détournent d'eux-mêmes des parlements fantoches, parce qu'ils mesurent à quel point ils sont déconnectés de la société civile et savent que de telles institutions ne leur permettent pas d'exercer une réelle influence sur les choix politiques. Il est donc vital pour tous les parlements d'évoluer, quelles que soient les contraintes constitutionnelles, afin de rester en phase avec les aspirations des individus sur le terrain et de les prendre en compte dans leurs travaux.

Ainsi, la tenue d'élection libres et régulières est cruciale, mais pas suffisante pour garantir que les parlements soient des institutions démocratiques : une fois élus, les parlementaires doivent, lorsqu'ils votent des lois ou contrôlent l'action du pouvoir exécutif, informer les

citoyens et discuter de leurs choix avec leurs électeurs. Il s'agit également d'un moyen de rendre le travail parlementaire plus efficace : comme l'a souligné l'Administratrice associée du PNUD lors du lancement mondial du rapport :

« il est plus facile pour les parlementaires d'évaluer l'effet concret des lois qu'ils discutent, amendent et adoptent lorsqu'ils échangent avec les citoyens ».

Le rapport remarque aussi que la pression exercée par la population en faveur d'une transparence et d'une participation accrues est plus forte qu'elle ne l'a jamais été dans l'histoire des parlements. Cela résulte d'un large éventail de causes incluant, entre autres, l'utilisation intensive de nouvelles technologies (qui permettent des échanges directs et rapides entre les parlementaires et les citoyens), l'établissement de codes de conduite et de limites au mandat parlementaire, l'émergence d'instances d'observation du travail parlementaire et l'augmentation du travail de circonscription.

Le rapport ne promeut aucun système parlementaire en particulier, mais reflète des expériences intéressantes et des pratiques ou réformes innovantes, qui se sont avérées efficaces dans diverses régions du monde pour mieux informer et consulter les citoyens. Grâce à des entretiens conduits en face-à-face avec 663 parlementaires et aux éléments d'information transmis par 129 parlements nationaux, le rapport comprend aussi une Annexe analysant la manière dont les parlementaires voient leur propre rôle, et rassemblant des données de fond sur les caractéristiques essentielles des parlements (telles que la proportion de femmes au sein des parlements, l'âge moyen des parlementaires, les budgets parlementaires en fonction de la population, les effectifs de l'administration parlementaire, ou le nombre de sessions et de commissions permanentes).

Le Rapport parlementaire mondial, qui est disponible en anglais, en français et en espagnol (et le sera très bientôt en arabe), est d'abord destiné aux parlementaires, fonctionnaires parlementaires et experts en développement parlementaire. En effet, nombre de ses recommandations pourraient être utiles aux experts et praticiens parlementaires lorsqu'ils fournissent des

conseils et leur soutien aux parlements, afin de les rendre plus représentatifs et, grâce à échanges accrus avec les citoyens, d'améliorer l'efficacité de leurs activités de législation et de contrôle. Cependant, le rapport peut aussi être une riche source d'information pour les chercheurs (par exemple en science politique) et, plus largement, pour les citoyens désireux d'en savoir plus sur les parlements et de mieux comprendre leur travail.

Le rapport est aisément accessible sur les sites Internet du PNUD, de l'UIP et d'Agora. Cela constitue une invitation à le diffuser largement auprès de toutes les personnes qui pourraient avoir intérêt à l'utiliser afin d'accroître leur connaissance des parlements et, espérons-le, d'inspirer des réformes stratégiques pour renforcer leur efficacité démocratique, ce qui demeure un objectif stratégique pour le PNUD.



www.undp.org/governance

www.ipu.org/gpr

www.agoraparl.org/globalparliamentaryreport



SciencesPo.

06 et 07 juillet : The Law Factory - Conférence sur des données législatives libres (Paris, France)

La conférence sur les données législatives libres est un mélange de données libres – avec l'idée que certaines données devraient être accessibles librement- et des études législatives. La Fabrique de la loi va réunir des praticiens issus des deux mondes dans cette conférence le 6 et 7 juillet.

La conférence va discuter les derniers développements en regard avec l'informatique parlementaire, par exemple les données parlementaires libres, l'analyse informatique des activités parlementaires et e-parliament. En convoquant deux groupes que ne communiquent pas souvent - le monde académique des études législatives et les individus ou les organisations de l'ensemble des données libres à travers le prisme de l'informatique parlementaire - la Fabrique de la loi espère créer un dialogue constructif et consensuel.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)



09 – 14 juillet: Transparency International – L'école d'été de Transparency International sur l'intégrité (Vilnius, Lituanie)

L'école d'été de Transparency International sur l'intégrité est le premier programme académique à s'attaquer à la question de la corruption dans les secteurs public et privé dans l'ex-Union Soviétique. Il se tiendra à Vilnius en Lituanie du 9 au 14 juillet 2012.

Dirigée par des professionnels chevronnés de la lutte anti-corruption ayant un parcours international, l'école administre trois modules d'enseignement en anglais pour les étudiants, les diplômés et les jeunes professionnels, et place l'accent sur les causes de la corruption et sur les méthodes pratiques permettant de renforcer la responsabilisation des sociétés.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)



11 juillet : L'Association des anciens députés du Parlement européen (l'ADD), l'Association des anciens membres du Congrès des Etats-Unis et l'Association canadienne des anciens parlementaires vont officiellement lancer l'Initiative Mondiale pour la Démocratie (GDI) (Washington D.C., Etats-Unis)

Le 11 juillet 2012 à Washington, l'Association des anciens députés du Parlement européen (l'ADD), l'Association des anciens membres du Congrès des Etats-Unis et l'Association canadienne des ex-parlementaires vont officiellement lancer l'initiative mondiale pour la démocratie (GDI)

GDI va organiser, former et déployer des anciens parlementaires et législateurs en tant qu'organisateur de toutes sortes d'activités y compris dans le renforcement de la démocratie en tant qu'observateurs du processus électoral et référendaire qui cherche à créer ou améliorer les institutions démocratiques, le gouvernement de la loi, les processus électoraux équitables et transparents, la construction des institutions législatives et le développement des partis politiques dynamiques.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)



5– 10 août 2012: Confédération parlementaire des Amériques (COPA)– 12ème réunion de l'Assemblée Générale et 11ème réunion annuelle des Femmes parlementaires des Amériques (Asunción, Paraguay)

COPA est une organisation qui réunit les parlements et les assemblées parlementaires des Etats unitaires, fédéraux, fédérés et associés, ainsi que les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques.

Elle regroupe six comités thématiques permanents compétents dans les domaines de la démocratie, de l'économie, de l'éducation, de la santé, de l'environnement et des droits de l'homme. Au cours de l'Assemblée Générale, chaque comité se réunit et élabore des recommandations et des résolutions en prévision de l'Assemblée Générale plus large. L'Assemblée Générale se tient parallèlement à la Réunion des Femmes parlementaires des Amériques, qui rassemble les femmes membres des assemblées

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)



8– 10 août 2012 : Le parlement de Finlande – Appel à contribution: Congrès mondial de l'information et des bibliothèques (Helsinki, Finlande)

A l'occasion du Congrès mondial de l'information et des

bibliothèques 2012, la Section bibliothèques et services de recherche pour les parlements de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) lancera un appel à contributions dans le cadre du programme pré-conférence de la Section qui se tiendra à Helsinki du 8 au 10 août 2012. La pré-conférence d'Helsinki aura pour thème principal : Bibliothèques parlementaires- Autonomisation des parlements et des citoyens.

Cette partie de la pré-conférence s'intéressera à la manière dont les bibliothèques parlementaires concourent à l'autonomisation de leurs clients: parlementaires et citoyens. Les contributions qui mettent en avant des idées et des initiatives stimulantes et surprenantes seront les bienvenues. Les contributions seront présentés dans le cadre de ce que nous espérons sera une session interactive qui permettra à tous ceux qui seront présents de partager des idées et d'apprendre les uns des autres.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)



4– 10 novembre 2012: Transparency International – Conférence internationale anti-corruption 2012 (Brasília, Brésil)

La 15ème édition de la Conférence biennale internationale anti-corruption (CIAC) se tiendra à Brasília, Brésil du 7 au 10 novembre sous le thème "Mobiliser les personnes: Mettre en contact les agents du changement Depuis 1983, le cycle de conférences a servi de plateforme mondiale et indépendante en faveur des personnes qui souhaitent limiter les effets dévastateurs de la corruption sur la

gouvernance, l'économie, l'environnement et surtout sur la vie quotidienne des personnes, particulièrement les plus vulnérables. La Conférence est restée un lieu pertinent pour l'enrichissement mutuel des idées, du secteur privé vers le public, des parlementaires vers la société civile, de manière à endiguer la corruption dans chaque secteur de la société.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)